

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

UN SERVICE SPÉCIALISÉ DE CONSEIL POUR VOS PROJETS DE

Formation

Certification ou
qualification
professionnelle

Validation
des acquis de
l'expérience (VAE)

Création
d'entreprise

Mobilité

Reconversion



C'EST UN DROIT ET C'EST GRATUIT

Je suis salarié du secteur privé ou travailleur indépendant.

J'ai le droit de bénéficier de ce service gratuit pour avoir un nouveau regard sur mon évolution.

J'en profite tout au long de ma vie professionnelle



PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Prenez rendez-vous sur <https://www.infocep.fr/>

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) pourra vous orienter vers un bilan de compétences si besoin

<https://le-bilan-de-competences.com/>



Développer de
nouvelles compétences



Progresser dans
mon métier



Lancer mon
activité



Choisir la bonne
formation



C'EST UN SERVICE PERSONNALISÉ

Je suis accompagné gratuitement pour faire le point sur ma situation professionnelle, parler de mes envies, être écouté... et être guidé tout au long de mon projet.

Mon conseiller m'aide à identifier des pistes d'évolution auxquelles je n'avais pas forcément pensé.

C'est un réel appui pour ma prise de décision



PLUS QUE DU CONSEIL

Mes entretiens s'effectuent avec mon conseil en agence ou à distance par téléphone ou en visioconférence.

J'ai accès à des ateliers thématiques, à de l'information sur les opportunités de ma région en agence et via la plateforme digitale, j'assiste à des événements pour préciser et activer mon projet...

Je deviens acteur de mon avenir professionnel

Identifiez votre interlocuteur sur <https://mon-cep.org/>

